

Varices - Phlébite

Les Varices sont des dilatations veineuses qui occasionnent de la pesanteur, de l'engourdissement et de la douleur. Leur rupture engendre les Ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables.

La Phlébite est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle, et qui dans les cas moins graves amène des gonflements, des douleurs et souvent même de l'impotence.

La plupart des Médecins prescrivent avec succès contre ces affections l'Elisir de Virginie Nyrdahl. Mais il faut se rappeler qu'il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elisir de Virginie: le produit toujours la signature de garantie Nyrdahl. — Envoi gratuit de la brochure explicative: 'Produits Nyrdahl, 20, rue de La Roche-Joucauld, Paris.'

Singulière aventure d'un lot d'ar... Il y a quelque temps, un certain nombre de services d'argenterie disparaissent d'une maison de maître, à Zurich. Les soupçons se portent sur une servante qui dans l'intervalle avait pris service ailleurs.

La succession de M. Gellinger. On écrit de Winterthur que l'assemblée du parti libéral et celle du parti démocratique ont pris position au sujet des élections du 5 mars. Les deux assemblées ont décidé à l'unanimité de porter comme syndic M. le docteur Streuli, juge cantonal, qui est assésé par les deux partis comme successeur de M. Gellinger au Conseil national.

Mardi soir, les habitants de la Belisstrasse, dans le cinquième arrondissement de Zurich, ont assisté de leurs fenêtres à une bruyante démonstration organisée contre M. Sivik, professeur à l'Université, lequel s'est attiré par ses méconnaissances sur la boulangerie qui lui avait été enquéte. Les manifestants, une cinquantaine environ, des ouvriers boulangers sans doute, ont fait devant la maison du professeur un bruit infernal avec toutes sortes d'instruments. Le savant était à ce moment à l'Université; les manifestants n'ont eu qu'à se retirer avec la satisfaction néanmoins d'avoir fait honneur à un « noble » et antique usage académique.

BALE Les viandes congelées au Grand Conseil. La séance de jeudi du Grand Conseil de Bâle-Ville eut une importance quasi-historique dans le domaine de notre économie nationale par l'interpellation Rothenberger sur les viandes congelées et l'attitude du Conseil fédéral, lequel n'a été menagé ni par les députés ni même par les représentants du gouvernement bâlois.

M. Rothenberger, conseiller national, a demandé au gouvernement quelles mesures il compte prendre, éventuellement de concert avec l'Association des Villes suisses et d'autres gouvernements cantonaux, en vue de défendre les intérêts légitimes des populations. L'interpellation a été lue par le Conseil fédéral accordant l'autorisation de l'importation à bien plaisir de la viande congelée, mais regrette néanmoins que la haute autorité n'ait pas fait usage de son droit en englobant la viande congelée dans la catégorie des viandes fraîches comme l'ont fait différents autres Etats. Celui qui voit par « d'autres lunettes que celles des agrariens » ne peut, a dit l'orateur, concevoir le point de vue du Conseil fédéral, ce d'autant moins que l'article 29 de la Constitution fédérale pose comme principe que lors de la fixation des droits d'entrée, les matières premières et objets nécessaires à la vie doivent être taxés aussi bas que possible.

M. Rothenberger s'est écrié, et il n'est pas le seul, que vu le renchérissement général, la viande congelée appartient certainement à cette catégorie des matières nécessaires à la vie. Il trouve que la décision prise par le Conseil fédéral ne tient aucun compte des besoins urgents des populations urbaines. On a prétendu que des raisons politiques et économiques empêchaient une autre solution. M. Rothenberger le nie et affirme catégoriquement que le Conseil fédéral a purement et simplement oté à la vie des agrariens. L'interpellation est persuadée que la réduction à 10 francs n'aurait nullement porté préjudice à nos paysans; il a finalement protesté énergiquement contre l'attitude du Conseil fédéral qui semble vouloir mettre l'importante population des villes au dernier plan.

M. Wullschlegel, conseiller d'Etat, a répondu en regrettant le peu de prévalence du Conseil fédéral. Mais il a regretté surtout le manque absolu d'égards et la brutalité de la décision prise. Il a demandé en face des pétitions des gouvernements cantonaux et des besoins les plus pressants des grandes classes populaires gravement atteintes par le renchérissement de la vie. Le Conseil d'Etat a chargé la délégation bâloise aux Chambres fédérales de s'entendre sur les démarches à entreprendre à bref délai. Les gouvernements cantonaux ont fait l'impossible; aux représentants d'Etat, il est impossible, a dit en terminant le représentant du Conseil d'Etat, que les autorités fédérales maintiennent leur point de vue opposé aux intérêts légitimes des consommateurs lorsqu'une action énergique aura été entreprise par ceux des mandataires du peuple qui voudront bien se libérer de l'influence des agrariens.

Le député socialiste Angst a demandé que les représentants bâlois à l'Assemblée fédérale étudient la question d'une réunion éventuelle et extraordinaire des Chambres pour prendre position dans la question. M. Schaefer, député radical, a préconisé l'initiative afin de mettre un terme à la démission des viandes congelées est interdite.

De nombreux orateurs ont vivement attaqué les prétentions et les exigences taxées de ridicules du Dr Lanr, secrétaire de la Ligue des paysans.

bération du corps législatif bâlois et que, comme l'a fait entendre l'interpellant, cette discussion trouvera un écho puissant dans tout le pays.

SAINT-GALL — Premiers orages. Un orage printanier de la dernière violence s'est déchaîné sur le lac de Constance le nuit de jeudi à vendredi. Les décharges électriques accompagnées d'un fracas assourdissant se succédaient comme au plus fort de l'été. Le matin, la houle sur le lac était encore si forte que les bateaux sont entrés dans les différents ports qu'avec des retards d'une demi-heure.

FRIBOURG — Procès de presse. M. Strüby, conseiller communal à Morat, écrit au Bund qu'il va déposer une plainte en calomnies contre un autre membre de ce corps, le lieutenant-colonel Muller, pour une correspondance signée M., parue dans les Basler Nachrichten, et dans laquelle M. Strüby est accusé d'avoir abusé de son mandat de conseiller dans un but personnel.

NEUCHÂTEL — Un Hodler ignoré. Depuis quelque temps, on voit dans un couloir du musée de peinture de Neuchâtel, un grand panneau représentant un lutteur et signé du nom du grand peintre Hodler dont les tableaux sont achetés en Allemagne aux prix les plus élevés. Les travaux de ce peintre ne sont pas connus en Suisse. On a cherché à en savoir plus. On a trouvé que ce peintre avait été un colporteur de la ville, ignoré de tous, nulle part inventorié, prédestiné à servir de pâture aux rats ou à être brûlé à l'occasion de quelque « revue », il fut aperçu par le médecin des écoles et retiré pieusement du bloc à bras; la commune, avertie, fit transporter la relique au musée.

Lors du tir fédéral neuchâtelois, en 1898, le comité des constructions et décora l'achat, pour un louis pièce, d'une série de grands panneaux de peintre Hodler, que la gloire avait pas encore doré sur tranchie et qui travaillaient dans les prix dix. Ces panneaux représentent des guerriers suisses ou des lutteurs avaient figuré à l'exposition nationale suisse en 1896, à Genève. A la clôture du tir neuchâtelois, le hasard des encheûres ou des démolitions les fit éparpiller sans qu'on y attachât une grande attention.

VAUD — Nécrologie. M. Benjamin Lecoultré, mort récemment au Sentier était l'un des chefs de la plus importante maison d'horlogerie de la contrée. Né en 1847, le défunt était entré à l'âge de 27 ans, comme voyageur dans la maison de son père, M. Antoine Lecoultré. Il ne tarda pas, dit la Feuille d'avis de la Vallée, à faire remarquer ses aptitudes commerciales. La mécanique était pour lui de la plus haute importance. D'un naturel inventif et entreprenant, il inventa de nombreuses machines dont beaucoup sont encore actuellement en activité.

Benjamin Lecoultré s'intéressa à toutes les questions d'utilité publique. En 1887, il adressa au Grand Conseil un mémoire sur la régularisation des eaux et des lacs et l'utilisation industrielle de la force motrice; peu après, il sollicita la concession des Eaux de Joux, qui lui fut refusée. Il fut directeur des glaciers du Pont, membre du jury de l'exposition universelle de Paris en 1900, président du conseil d'administration du Grand-Hôtel du Pont, membre du conseil des usines métallurgiques de Vallorbe. L'un des premiers, en 1877, il mit en honneur les patins d'acier. En 1896, il fut l'introduit des skis.

L'hospitalité de M. Lecoultré, sa bonté pour ses ouvriers, lui valaient l'affection de toute la population. Ses obsèques ont provoqué une belle manifestation de sympathie.

Accident. Un employé de M. Dissard, marchand de chiffons à Nyon, descendait, jeudi dans la soirée, avec un camion chargé de marchandises, la grande route qui mène de Comagny à Coppet. A un tournant, son char monta sur un tas de cailloux cassés de 50 centimètres de hauteur et versa fond de train. Projeté à terre avec violence, le conducteur fut relevé avec de graves blessures à la tête. Il voulut néanmoins relever son char et son cheval; mais le cheval, une fois debout, s'emballa, entraînant son conducteur sur une longueur d'un centaine de mètres.

Des passants qui avaient entendu des plaintes, relevèrent le blessé et le transportèrent à l'hôtel du Guillaume-Tell à Comagny, où il reçut les premiers soins, avant d'être conduit à l'infirmerie de Nyon. Il se plaint de douleurs internes; son état paraît très grave.

ÉTRANGER

FRANCE CHRONIQUE PARISIENNE Les armements (De notre correspondant) Paris, le 24 février 1911.

La Chambre des députés vient de voter une motion invitant le gouvernement à faire tous ses efforts pour mettre à l'ordre du jour de la prochaine convocation de La Haye la limitation des armements. M. Pichon a fait ressortir l'insuffisance de cette proposition en faisant remarquer que la question avait déjà été examinée à La Haye, mais que le gouvernement ne s'opposait pas au vote du projet de résolution.

Rien ne fait mieux ressortir l'insuffisance d'une manifestation de ce genre, si honorable soit-elle, que les circonstances dans lesquelles elle se produit, qui témoignent de l'hypocrisie générale. Quelques instants auparavant, la Chambre avait rejeté, avec une majorité considérable, une proposition de M. Marcel Sembat, demandant au gouvernement d'engager des pourparlers avec des puissances étrangères, notamment avec l'Allemagne et l'Angleterre, en vue de la limitation des armements. Le ministre des affaires étrangères s'y est opposé catégoriquement, avec raison, car cette question a déjà failli mettre le feu à l'Europe: « Elle est pleine de périls pour les intérêts de la France, a-t-il dit. Dans aucun pays on ne propose de limiter les armements. Au moment où M. Taft, président des Etats-Unis, a proposé un traité d'arbitrage international, que disait-il? « Fortifions notre armée et notre marine. Ces paroles étaient très applaudies, et la Chambre décida la construction immédiate de deux cuirassés.

A la fin du mois dernier, M. Delcassé parla pendant deux heures, au sein du groupe radical, de la politique de la France et de sa marine. Le plus grand mystère a été fait autour de ce discours. Il vient cependant d'en percer quelque chose dans une interview publiée par un journal du matin. M. Delcassé a fait une sorte de résumé de ce qu'il pense devoir être le rôle de la marine de la France. « Au point de vue naval, nous devons avoir la marine de notre diplomatie », par où il entend qu'il n'est pas nécessaire d'assurer la suprématie de la flotte française sur tous les océans, ce qui n'est pas nécessaire à cause de l'entente franco-anglaise. Celle-ci permettra à la France de porter ailleurs ses ressources en hommes et en argent, c'est-à-dire contre l'Allemagne. Cependant M. Delcassé estime nécessaire de faire un effort et de fortifier la flotte de façon à ce qu'elle puisse tenir tête aux flottes combinées de l'Autriche et de l'Italie dans la Méditerranée, qui sera le champ d'action réservé à la flotte française dans la prochaine mêlée.

A cette occasion, M. Delcassé a jeté quelques pierres dans le jardin de M. Pichon et prononcé le mot d'isolement. Cela n'est pas sans indiquer quelque arrière-pensée agressive de la part de ce tombeau de ministères, terreux des ministères, qu'est devenu M. Delcassé.

Parlant de l'exposé de M. Delcassé au sujet du rôle de la marine française, sir Edmond Robert Freemantle, un des amiraux anglais les plus en renom, a exprimé le souhait qu'un véritable traité d'alliance intervint entre l'Angleterre et la France, analogue à celui avec le Japon, c'est-à-dire impliquant une coopération militaire et navale. Sir Edmond paraît le considérer comme nécessaire pour une lutte commune contre l'Allemagne qui avait l'échec extrême de 1920, où l'Allemagne serait sûre de l'emporter sur ses rivaux, le temps travaillant pour elle.

A cela l'Allemand répond en discutant hier une augmentation de 260 millions de francs de son budget militaire. En Autriche-Hongrie, M. d'Elzenthal de mande d'énormes crédits supplémentaires aux Délégations pour augmenter l'armée et la flotte. L'Italie développe ses constructions navales. La Russie fait un effort lent mais considérable. Même la Turquie achète encore des navires à l'Allemagne et vient de commander six caennonières à l'industrie française.

De quelque côté qu'on se tourne, ce ne sont qu'armements et discussions au sujet des conditions du prochain conflit, discussion où revient sans cesse la question de la neutralité de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse, avivée par l'affaire de Flessingue. De part et d'autre on s'accuse d'envisager la violation du territoire de ces pays. Il n'est pas douteux qu'elle sera mise en danger très sérieusement cette fois. Le développement restreint du front de bataille pour les énormes masses en présence aura pour conséquence de faire porter tout l'effort sur les lignes non seulement au nord, mais aussi au sud, du côté de Belfort. Les travaux de fortifications des Allemands près de Bâle, et en aval sur le Rhin, ainsi que leurs nouvelles lignes de chemin de fer du côté de la frontière suisse, en sont la preuve.

Je tiens d'un officier général qui porte l'un des noms les plus connus de l'armée française, et qui est un écrivain militaire des plus distingués, que ces travaux sont supposés avec une vive attention pour leur opposer des mesures efficaces, et que la pression occasionnée par les dispositifs stratégiques serait telle, de part et d'autre, que le respect de la neutralité des pays adjacents deviendrait presque une impossibilité matérielle.

Est-on conscient de cette situation en Suisse? Tandis que partout on presse les armements avec une hâte fébrile et que, sous un calme trompeur, les conditions internationales éprouvent d'importants changements, avons-nous dans la direction de notre diplomatie l'unité de vues et la continuité de direction nécessaires pour n'être pas traités de quantité négligeable?

Raisons-nous les sacrifices nécessaires pour notre armée? Car le moment est venu de ne plus se borner seulement à l'indispensable. Ce sont des questions que les Suisses à l'étranger, bien placés pour envisager le danger, se posent avec angoisse.

T. B. ITALIE — Philatélie. Deux timbres-jubilé de 5 et 10 centimes, avec le buste de Garibaldi, viennent d'être émis par l'Administration des postes italiennes, en souvenir de la réunion en 1860 de Deux-Siciles au jeune royaume d'Italie. Ces deux valeurs, vendues seulement dans les provinces du sud, ont cours dans toute l'Italie. Le prix de chaque valeur a été majoré de cinq centimes; le surplus étant destiné aux grandes fêtes jubilaires de l'indépendance du royaume.

RUSSIE — La prison fatale. On signale un drame étonnant qui s'est déroulé dans un petit village de la Sibirie. Une pauvre veuve, mère de deux enfants, avait été condamnée à une faible amende, parce que l'un de ses fils avait manqué la classe.

Le malheureux, ne pouvant payer cette amende, dut aller en prison pour un jour; elle a été brûlée vive dans sa cellule par suite de la chute d'un charbon enflammé sur la pailleuse où elle était étendue.

LES SOIRÉES Société théosophique. On nous prie de rappeler que la Bibliothèque théosophique, cour St-Pierre, 7, est ouverte tous les vendredis, de 5 à 7 h.

Gymnastique Genève-Ville. Le bal qui donnera cette société, samedi 4 mars, à la Salle communale de Plainpalais, avec l'excellent orchestre Toscano, s'annonce sous les plus heureux auspices. Le club de la soirée sera « un collon », dirigé par M. Rivo, nouveauté dont on dit grand bien. Les cartes sont en vente jusqu'au 28 février dans les dépôts et au local, quai de la Poste, 10. Prix: sociétaires, 3 fr.; non sociétaires, 5 fr.

Cercle des Arts et des Lettres. Le Cercle des Arts et des Lettres organise, pour le mercredi 6 mars prochain, une soirée de musique et danses anciennes, à la Maison communale de Plainpalais (salle de la Comédie). La partie musicale a été confiée à Mlle E. Bastard et à MM. Eugène Raymond, Ad. Reiniger et Alexandre Hott, membres du cercle. Les danses anciennes, réglées par M. le professeur Rey, seront exécutées en costumes par une vingtaine d'élèves du distingué professeur.

LES CONFÉRENCES Une conférence balkanique. La salle de l'Institut était joyeusement garnie, vendredi soir, pour la seconde conférence donnée sous les auspices de l'Association de la presse franco-suisse, M. le

Dr Caleb, privat-docent à l'Université, qui nous a fait un exposé sur le sujet: « Une Confédération balkanique est-elle possible? » Après avoir été présenté par M. F. S. Julliard, vice-président de l'A. P. F. S., M. Caleb prend la parole devant un auditoire très attentif. Traiter en une heure un sujet aussi complexe n'est pas chose facile. Mais M. le Dr Caleb a su si bien commenter et ordonner son sujet que tous les points importants ont été clairement présentés.

La Confédération balkanique est une des solutions proposées pour résoudre la question d'Orient. On a pensé de tout temps. En 1908, lors des deux événements qui ont failli ensanglanter l'Orient, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche et l'érection de la Bulgarie en royaume, plusieurs journaux ont préconisé une alliance de tous les Etats balkaniques. Le conférencier passe en revue les différents projets qui ont été présentés et les trouve trop vagues. Deux importantes questions se posent: La Turquie en sera-t-elle? Quelle sera l'attitude des puissances? Pour M. Caleb, la Turquie a un mentalité trop religieuse, elle est trop soumise au Coran, elle a des conceptions qui s'opposent trop au progrès et, surtout, qui ne lui permettent pas de respecter toutes les nationalités qui « ne peuvent constituer une nation. Les Juives-Turcs n'ont rien changé à cela; la Turquie n'est pas un pays constitutionnel. Et puis, il y a la question de la Macédoine, comme il y a la question de la Crète pour la Grèce.

Quant aux puissances, la poussée germanique en Orient serait un grand obstacle. Les autres puissances seraient moins contrariées, et la Suisse pourrait servir d'arbitre. En tout cas, on ne peut songer, pour le moment, qu'à une alliance entre les Etats balkaniques, d'où une alliance politique se poserait sur une base économique. Une coopération balkanique ne sera possible que si la Turquie se met à sa tête ce qu'on ne peut admettre tant que ce pays ne sera pas complètement régénéré.

Une discussion a suivi cette conférence si intéressante et très applaudie. Ont pris la parole: M. le Dr Mikowitch, Serbe; Loukara licencié ès-sciences sociales, Crète; le Dr Gherdijoff, d'origine bulgare. Le silence nous manque ici pour donner les intéressantes idées de ces messieurs, qui, tous trois, sont d'accord, en principe, avec M. le Dr Caleb sur le fait qu'une Confédération balkanique n'est pas impossible.

Vendredi, 3 mars, Me Ern, avocat-conseil de l'A. P. F. S., donnera une conférence sur: « L'influence de la presse en matière pénale ».

Lèpre et alcoolisme. M. le missionnaire Delord, qui a passé de nombreuses années à Maré, dans les îles du Pacifique, donnera, samedi 4 mars, à 8 h. 1/2, dans la petite salle de la Réformation, sous les auspices de la Croix-Bleue, une conférence missionnaire dans laquelle il entretiendra ses auditeurs de la lutte antialcoolique poursuivie dans ces parages.

On sait aussi que M. Delord s'est beaucoup occupé des lépreux et qu'il a découvert un remède qui s'est trouvé efficace dans bien des cas. Il aura l'occasion aussi, dans cette conférence, de dire quelque chose des cures qu'il a pu opérer.

DANS LES SOCIÉTÉS Promotions civiques. L'Assemblée générale de l'Union civique vendredi soir, Chambre de Commerce, a présenté un grand intérêt.

M. E. A. Naville qui présidait, a présenté un bref rapport sur l'activité du comité pendant le premier exercice.

M. E. Marion a présenté un compte-rendu financier optimiste: l'argent ne manque pas.

M. E. A. Naville a ensuite développé sa proposition tendant à créer à Genève des « promotions civiques ». Cette idée n'est pas nouvelle: en 1786 déjà, Mirabeau l'avait présentée à l'Assemblée nationale en des termes d'une superbe éloquence.

Genève, le futur citoyen n'envisage pas avec assez de sérieux l'approche du jour où, ayant atteint l'âge de la majorité, il sera électeur. Trop de préoccupations accessoires: le sport, les plaisirs font qu'il reste indifférent jusqu'à la dernière heure. Il faut réagir contre ce fâcheux état d'esprit; préparer le jeune homme à remplir plus tard ses devoirs de citoyen libre.

Pour réaliser ce projet, on créerait des « promotions civiques », une réunion patriotique à laquelle seraient conviés, en nombre par exemple, les jeunes gens arrivés à l'âge de majorité dans le courant de l'année suivante.

La proposition de M. E. A. Naville a été très généralement bien accueillie.

M. Eugène Borel a déclaré qu'aucun texte constitutionnel ne s'oppose à la réalisation de l'idée de M. Naville.

Ont pris part à la discussion, MM. Ed. D'Espino, Maurice Colomb, dépt. L. Felli, négociant, Vuasmat, député. Une résolution dans le sens du projet de M. Naville a été ensuite adoptée.

Philantropie Créche de Saint-Gervais. La Créche de St-Gervais, qui présente au public son 31me rapport, a la satisfaction de constater qu'elle accomplit une œuvre toujours plus utile et nécessaire. L'exercice 1910 marque un nouveau progrès dans la fréquentation de cette institution. Le nombre des admissions a passé de 88 en 1909 à 112 et le total des présences s'élève à 7724 en augmentation de 125 sur l'année précédente.

L'accroissement du nombre des enfants qui profitent de la Créche démontre la raison d'être de cet établissement et les services qu'il rend à un quartier populaire de notre ville. La Créche a été ouverte tous les jours sauf les dimanches et jours de fête, en tout pendant 308 jours.

Mlle Philippin, la dévouée directrice, se consacre toujours avec le même zèle et le même cœur à cette œuvre de bienfaisance. Le Comité a le regret de perdre en Mme Vve Chaffaut une précieuse collaboratrice qui depuis de nombreuses années tenait avec beaucoup d'ordre les comptes du ménage.

Le service médical continue à être assuré par M. le Dr L. Boissas qui fait une visite à la Créche chaque semaine et a droit à des remerciements pour la façon distinguée et dévouée avec laquelle il s'acquitte de ses fonctions.

A la suite de la démission de M. L. Coulin le comité a eu la satisfaction d'obtenir, pour le remplacer, l'adhésion de M. Alphonse Paty, ancien conseiller d'Etat.

Les comptes annuels 7130. 90 au dépenses de 5,714 fr. 45 aux recettes, laissant un déficit de 1,416 fr. 45. Le prix de la journée revient ainsi à 92 centimes par enfant.

Les dons sont reçus par les membres du comité: MM. Eugène Richard, 4, qui des Eaux-Vives; François Forestier, couturier, Tour de l'Île; G. Baehler, teinturier, 29, qui du Seujet; Alphonse Patry, 10, rue du Mont-Blanc; François Pétra, 56, rue du Rhône; William Chaffaut, 10, qui des Eaux-Vives.

Subventions aux vieillards. Le projet est très court, mais aussi très explicite: Le legs Rajin, avec les intérêts à ce jour, est versé au Fonds spécial d'assurance et de prévoyance. Le fonds est cédé à l'Hospice général et est destiné à lui fournir des ressources supplémentaires pour venir en aide aux vieillards.

L'Hospice général tiendra une comptabilité distincte de ce fonds, qui est déclaré inaliénable. Les revenus en sont employés en faveur des vieillards non hospitalisés qui se trouvent dans une position difficile.

Les subventions provenant des revenus de ce fonds sont réservées aux vieillards génois, domiciliés dans le canton. Eventuellement, elles pourront aussi être accordées à des vieillards genevois domiciliés hors du canton.

Chronique Musicale M. Alexandre Mottu vient de donner au Concerto de la Société de la musique, qui a réuni à tous égards et de la plus brillante et chaleureusement applaudi l'excellent pianiste.

Dans un programme varié, principalement consacré à la musique moderne, M. Alexandre Mottu a fait preuve d'une technique

Nouvelles religieuses

Société des sciences théologiques. Après avoir reçu M. le pasteur Ch. Delétré au nombre de ses membres, cette société a consacré sa séance du 22 février, qui avait réuni un chiffre inusité d'assistants, à l'étude de l'ouvrage posthume du regretté professeur J.-J. Gourd: « La philosophie de la religion ». M. le prof. Ch. Werner, disciple, grand et érudit, a résumé, avec une clarté et une élégance remarquables, dit la Semaine religieuse, le système de son maître, qui fait reposer la religion sur l'élement « inconditionnable », hors la loi, qu'on retrouve également dans l'ordre scientifique (le surnaturel), dans l'ordre moral (le sacré), dans l'ordre esthétique (le sublime) et dans l'ordre social (l'amour et l'individualisme réformateur).

Cet exposé, qui a mérité les applaudissements et les éloges de l'assemblée, a donné lieu à un entretien assez prolongé et nourri, auquel ont pris part MM. G. Berger, professeur de théologie, J. Chapuis, M. Hoyer, E. Choisy, W. Fougère, J. Martin, Th. Flournoy, H. Walvoyn, H. Berger, Paul Oltramare et H. Reverdin.

Eglise méthodiste allemande. Cette église a organisé, pour le jeudi 2 mars, dans son local de la rue Calvin, No 12, une vente en faveur de son œuvre d'évangélisation.

Un peu de patois U suiet des z'aroplanes. L'atra né, schi l'ami Philippe, douz malins grollets, fanfoué à la Mie et Diost u Mousse discutavnt su la novalla moudu de voyagi en l'air.

Fanfoué. — Lous z'aroplanes, y est na brava invention, mais pet lous coup de vent on risque de se cassa la gueula et de perdra sa machina.

Diost. — Bin met, y a douz ans que je travaille pet remèdi à ce d'état de chuses et j'ai trové un moyen que sera bintout adopté pet touz aviateur.

Y est de faire des lignes de fi de fer dey su on clochia su on âtre, et u moyen d'électricité, cat, le ballon que s'ara suspendu u fil, s'ara assés vite man le téléphone.

Fanfoué. — T'as trové l'iqet na balla invention. T'é pas tot à fait na bétie!!!

Dian de la Bequa, (Echo du Léman).

CORRESPONDANCE Université commerciale saint-galloise. Saint-Gall, le 23 février 1911.

Monsieur le rédacteur, Vous avez bien voulu insérer une note dans votre honorable journal au sujet de l'Académie de commerce de St-Gall. Je tiens à vous informer que cet établissement, qui vient d'être transformé en Université commerciale, n'est nullement une entreprise privée, mais qu'elle a été créée en 1890 par le canton et la ville de Saint-Gall et qu'elle est au bénéfice d'une subvention annuelle de la part de la Confédération suisse.

Un établissement officiel d'instruction publique aussi bien que les universités littéraires de la Suisse.

Veillez agréer, etc. Prof. D. Tendary.

Les Sports Les sports à l'exposition nationale suisse. Berne, 24. — Le comité central de l'exposition nationale suisse qui aura lieu à Berne en 1914 nous prie d'annoncer qu'il a été pris une décision sur la question de savoir si les groupes aéronautiques et sportifs auront un caractère international, et que la nouvelle lancée à ce sujet à Berlin et reproduite ensuite dans différents journaux est prématurée. Le programme général d'organisation prévoit que cette question sera tranchée en temps opportun par la commission nationale qui fixera aussi, s'il y a lieu, les dispositions relatives au concours.

SPORTS D'HIVER Une grimpeuse au Wildstrubel. On nous signale l'exploit accompli les 17 et 18 février par une intrépide touriste de notre ville. Mme Valentine Bally-Leiras, membre de la section d'Anney du C. A. F. Accompanée des deux guides Hermann Jaggi et Gotfried Betschen, de la Lek. Mme Bally a fait l'ascension et la traversée en ski du Wildstrubel par l'arête difficile du Tirs i et Rohrbach, chemin suivi pour la première fois en hiver l'année dernière. L'ascension est descendue le second jour sur Kandersteg par le Lemmergraben. La valante alpiniste et ses guides sont arrivés à destination en d'excellentes conditions.

AVIATION En Allemagne Bâle, 25. — Le cartel des sociétés d'aviation du Sud-Ouest de l'Allemagne organisée, sous la présidence du prince Henri de Prusse, des héritiers pour aviateurs allemands sur le Haut-Rhin.

Elles auront lieu du 20 au 23 mai, sur un parcours de 700 kilomètres en 7 étapes, avec départ de Baden-Baden. Le parcours aura lieu le long du Rhin jusqu'à Hüniguing, près de la frontière suisse, et enfin par Mulhouse, Strasbourg jusqu'à Francfort 150,000 marks sont à disposition pour les prix.

THEATRES ET CONCERTS Grand-Théâtre (Opéra), location de 10 h. à 5 h.

Aujourd'hui, à 2 h., La Fie de Bohème, de Puccini (Rodolphe. M. O'ido; Marcel, M. Demay; Schumard, M. Balouze; Mimi, Mlle Vogli; Marcelle, Mme Damour).

Le soir, à 7 h. 45, avec le concours de M. Sèveilhac et de Mme Soini, le Trouvère, opéra en 4 actes de Verdi. (Manrique, M. Ceimel; le comte de Luna, M. Sèveilhac; Fernand, M. Balouze; Léonore, Mme Kossa; Azucena, Mme Soini), et reprise des Vingt-trois jours de Clairette, opérette en 4 actes, musique de Victor Rogor (Clairette, Mlle Damour; Brémont, Mlle André Lyne; Michotte, Mlle Richard; Vivarel, M. de Creus; Gilbert, M. Demay; Michonnet, M. Laroche).

Lundi, relâche. Mardi 28 courant, représentation de Werther, avec le concours de Mlle Calo, la soliste si applaudie hier, au concert d'abonnement. Cette soirée promet d'être particulièrement intéressante.

Mercredi, un bénéfice de l'Hospice général, Manon, avec le concours de Mlle Suzanne Cesbron, qui était l'an dernier à Marseille et récemment à Lisbonne avec M. Léon David.

On se rappelle aussi le gros succès qu'obtint la brillante chanteuse, l'été dernier, dans un gala du Kursaal.

Un intermède cédé à MM. De Creus et Balouze et à Mlle Jager complètera le spectacle.

Il ne sera fait aucune vente de fleurs.

très sûre jointe à une musicalité d'un goût toujours parfait. Il a interprété dans le meilleur style le beau concerto italien de J.-S. Bach, qui constituait la seule œuvre classique de la soirée, puis il a montré la supériorité de son talent et la variété de couleurs de son jeu dans le prélude et fugue en sol bémol mineur, pour la main gauche, de Max Regor, des pièces de Chopin, Debussy, Albeniz, Florent Schmitt et Chabrier. Ce beau programme a valu à M. Alexandre Mottu un succès significatif.

Peu de monde à la Salle de la Réformation pour le concert de Mlle Beatriz Leech, violoniste originaire de la République Argentine. Cette jeune artiste, inconnue chez nous, n'a que quatorze ans mais ses précieuses qualités laissent prévoir une belle carrière. La sonorité est exquise, la technique brillante et c'est avec une fougue juvénile et charmante que cette enfant interprète les œuvres les plus diverses. Sans doute la personnalité manque encore, il y a de nombreuses fautes de goût et de style, mais l'ensemble du jeu est très captivant et le public est subjugué par tant de grâce et de gentille allure. Si Mlle Beatriz Leech se soumet à une école sévère, elle deviendra quelqu'un. On l'a chaleureusement applaudie dans le concerto de Mendelssohn, la Romance en sol de Beethoven, la Ballade et Polonaise de V. ueter, les « Zigeunerweisen » de Sarasate et le concerto en ré majeur de Tchaikovsky.

Signature: PAULINE RACINE, le 24 novembre 1909.

L'Emulsion Scott doit sa réputation à la pureté absolue de la force de ses ingrédients, à son goût agréable, et à ce que les enfants aiment et surtout à son succès partout.

Notre Lilianne était très faible et nous lui avons donné de l'Emulsion Scott pour la fortifier, et elle a prit très volontiers. Elle est devenue pleine de vie et repris son appétit.

Signature: PAULINE RACINE, le 24 novembre 1909.

En demandant la Scott, refusez d'accepter toutes les autres émulsions, qui ne sont pas fabriquées par la maison Scott.

On peut se fier entièrement à la vraie Scott. Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens. MM. Scott & Home, Ltd., Chasou (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Jeudi, troisième de Louise, en l'honneur de M. Balouze.

Vendredi, reprise de Tristan et Yseult. Samedi, La Mascotte à moitié prix.

Dans la deuxième quinzaine de mars, au Grand-Théâtre, une représentation de gala sera donnée au bénéfice de l'Association des artistes dramatiques, avec le concours des artistes de M. Bruni et de la troupe de la Comédie. Ou sait que cette Association, qui a été fondée en 1848 par le baron Taylor, a pour but de donner à tous ses adhérents une pension de retraite de cinq cents francs.

Nous publierons ultérieurement le programme de cette soirée qui ne manquera pas d'attirer la foule.

La Comédie, à 2 h. 1/2 et à 8 h. 1/2. Le Monde où l'on s'